



## Aidez à préserver l'héritage

« Lorsque je suis allée au Centre Juno Beach, je croyais connaître les événements du Jour J, mais **ici, la vie, le service et le sacrifice de nos soldats débarqués en Normandie en 1944 a pris tout son sens. Je remercie le Centre Juno Beach de m'avoir aidée à comprendre leur importance pour le monde actuel.** » – Ruth Hall, une visiteuse du Centre Juno Beach



*Aujourd'hui comme demain,  
souvenons-nous.*

## Par où dois-je commencer ?

Si vous envisagez de faire un don par succession, nous vous encourageons à en parler avec votre conseiller financier ou votre représentant légal, pour vous assurer d'en tirer le maximum d'avantages.

L'Association Centre Juno Beach Canada serait heureuse de collaborer avec vous et votre conseiller financier pour confirmer les fins de votre don planifié et le rendre nominatif propre (si vous le désirez) en votre nom, ou au nom d'un être cher.

### Remettez ce document à votre conseiller financier ou à votre représentant légal

- Je fais un don de \_\_\_\_\_ \$ à l'Association Centre Juno Beach Canada, à des fins qu'elle jugera appropriées.
- Je donne \_\_\_\_\_ % de ma succession à l'Association Centre Juno Beach Canada, à des fins que le Centre Juno Beach jugera appropriées.
- Je fais don du solde intégral de ma succession à l'Association Centre Juno Beach Canada, à des fins qu'elle jugera appropriées.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 8912 5714 9 RR000

Des questions? Communiquez avec notre bureau canadien :

L'Association Centre Juno Beach  
44-760, rue Brant  
Burlington (Ontario) L7R 4B7, Canada  
905 581-5001 | [jbca@junobeach.org](mailto:jbca@junobeach.org)



# Planification de don

Association  
Centre Juno Beach  
Canada



## Qu'est ce que la planification de don ?

La planification de don est un processus qui consiste à affecter des montants d'argent à un organisme de bienfaisance, afin d'assurer la création d'un héritage durable pour les générations à venir. Votre don peut prendre la forme d'un versement unique, d'une série de paiements au cours d'une période préétablie ou d'un appui financier constant.

La préparation de votre testament constitue un moyen de subvenir aux besoins des personnes qui sont importantes à vos yeux. En plus de la prise en compte de vos êtres chers, votre testament vous permet de soutenir des organismes de bienfaisance comme l'Association Centre Juno Beach Canada grâce à un don en argent, en titres ou autres éléments d'actif.



## Quelles sont ses retombées sur le Centre Juno Beach ?



Le Centre Juno Beach, en Normandie (France)

La planification de don compte parmi les dons les plus utiles que vous puissiez faire à l'Association Centre Juno Beach Canada. De cette manière, vous pouvez exercer une influence énorme sur l'avenir du Centre Juno Beach, ses programmes de commémoration, ses initiatives d'éducation et la préservation de son héritage, tout en réalisant des économies d'impôt importantes.

## Quelle forme de don puis je faire ?

### Legs de bienfaisance (don par testament)

Toute personne peut octroyer un legs de bienfaisance, ou faire un don par testament, en nommant l'Association Centre Juno Beach Canada comme l'un de ses bénéficiaires par l'intermédiaire de son testament ou de sa fiducie. Le legs de bienfaisance peut correspondre à un montant exact ou à un pourcentage de la succession.

### Actions, titres et virement de fonds

Les règles fiscales facilitent le don d'actions, d'obligations et de parts de fonds communs de placement, ainsi que le virement de fonds sans paiement de gain en capital. Cet avantage réduit grandement les frais liés au versement d'un don. Une discussion avec votre conseiller financier et vos proches vous aidera à clarifier les détails de cette opération.

### Don d'assurance vie

Si vous choisissez de faire ce don, vous nommez l'Association Centre Juno Beach Canada bénéficiaire d'une police d'assurance vie dont vous-même et votre famille n'avez plus besoin. L'assurance vie ne relève pas du domaine public. Vous pouvez planifier ce don et l'annoncer vous-même et vous saurez qu'on le versera comme vous l'avez prévu.